



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/13/1
5 octobre 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGE DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Treizième réunion
FAO, Rome, 18-22 février 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Election du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen approfondi de la mise en oeuvre des programmes de travail sur :
 - 3.1. la diversité biologique agricole
 - 3.2. la diversité biologique des forêts
4. Questions scientifiques et techniques présentant un intérêt pour la mise en oeuvre de l'objectif de 2010 :
 - 4.1 Diversité biologique marine et côtière : options pour la prévention et l'atténuation de l'impact de certaines activités sur des habitats sélectionnés des fonds marins, et critères écologiques et systèmes de classification biogéographique des zones marines qui ont besoin de protection
 - 4.2 Diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures : développements récents concernant les critères de désignation des sites Ramsar, la rationalisation des travaux et l'harmonisation des cadres d'établissement des rapports nationaux entre la Convention sur la diversité biologique et la Convention de Ramsar
 - 4.3 Espèces exotiques envahissantes : rapport sur les consultations relatives aux normes internationales
 - 4.4 Changements climatiques : possibilités d'activités synergiques sur les changements climatiques dans le cadre de trois conventions de Rio.
 - 4.5 Questions nouvelles et émergentes relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique.
5. Projets d'ordre du jour provisoire, dates et lieux des quatorzième et quinzième réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
6. Adoption du rapport et clôture de la réunion.
